

les excellents discours qu'ils ont prononcés; discours modérés, pondérés, si l'on excepte les passages où ils se sont efforcés d'expliquer la prospérité du Canada en ces dernières années par l'influence de ce gouvernement très bienfaisant et très parfait dont nous jouissons. L'honorable député de Peterborough a beaucoup insisté sur les surplus qui ont signalé ces années dernières. Certaines opinions exprimées naguère par le ministre des Finances et que je me réserve de rappeler plus tard semblent lui être inconnues. D'autre part, je m'explique très bien que, parmi les exemples de dépenses judicieuses qu'il a indiquées à la Chambre, l'honorable député auteur de la proposition n'ait pas jugé à propos d'inclure l'affaire du terrain de Moncton, l'affaire de la compagnie "North Atlantic Trading", l'expédition de l'"Arctic", non plus que les sommes payées au faiseur de pluie du Yukon. Il a été aussi décerné force éloges à l'administration des Postes du Canada. S'il lui avait été donné comme à moi, depuis quelques semaines, de parcourir notre pays de l'est à l'ouest, il se serait rendu compte du mécontentement manifesté sur tous les points par suite de l'insuffisance du service postal. Partout on se plaint que les lettres qui devraient mettre un jour ou deux au plus à se rendre à destination sont une semaine ou dix jours en chemin. Dès lors je ne vois pas qu'il y ait beaucoup lieu de nous féliciter de ce que l'administration des Postes accumule annuellement des surplus, étant donné qu'aux témoignages des négociants et autres,—et je ne voudrais pas répéter ici les expressions dont ils se servent à ce propos,—c'est au détriment du service postal même que ce résultat est obtenu.

L'honorable député qui a proposé l'adoption de l'adresse, non plus que celui l'a appuyé (et vraiment il ne fallait pas s'y attendre de leur part), non plus que le premier ministre lui-même, non plus qu'aucun de ses collègues ne nous ont donné la raison des changements opérés dans la composition du cabinet depuis la clôture de la dernière session du Parlement. On a déjà fait observer que M. Aylesworth, dont nous regrettons tous très sincèrement d'apprendre l'indisposition, ne faisait pas partie de la députation lorsqu'il fut appelé à remplir la charge de directeur général des Postes du Canada; et si je me rappelle bien dans cette circonstance comme dans d'autres où il s'était produit beaucoup de retards dans le choix de sujets pour remplir des vacances dans le ministère, le premier ministre lui-même donna pour raison le trop grand nombre de candidats éligibles dans les rangs de la phalange libérale. Cette excuse me paraît avoir perdu aujourd'hui quelque peu de l'attrait de la nouveauté; espérons qu'il trouvera autre chose pour se justifier d'avoir laissé de côté tous ceux de ses partisans qui composent la députation et d'avoir été chercher au dehors le nouveau ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Graham) et le nouveau ministre

des Travaux publics (M. Pugsley). Je ne saurais dire quelle a été la cause de cette extraordinaire conduite. Parmi les cent-vingt-cinq ou cent trente députés qui occupent les banquettes ministérielles, n'y en avait-il donc pas un seul jugé digne par le premier ministre de prendre place à ses côtés à la table du conseil? Je me demande quelle explication il pourra nous fournir. Nous avons reconnu à nombre des principaux partisans du premier ministre des aptitudes pratiques, des capacités assez grandes; qui les ont fait apprécier non seulement en cette Chambre, mais dans le pays tout entier. Or voici le premier ministre qui les met tous de côté et qui choisit dans la foule deux personnes, éminentes sans doute, mais qui après tout ne sont pas tellement supérieures à certains députés du parti ministériel. Le fait mérite d'être signalé à l'attention du pays et du Parlement; il n'est que juste que le premier ministre nous fournisse quelque explication à ce sujet, non pas tant pour notre propre satisfaction que pour celle d'honorables députés de la droite qui, dans les circonstances méritent toute notre sympathie. Je ne sache pas qu'en aucun pays cent trente partisans d'un ministre aient subi un affront plus singulier que celui que le premier ministre et ses collègues, à trois reprises, ont infligé à la députation libérale.

Quel est donc le mobile du premier ministre et des membres du cabinet dans la circonstance? Ont-ils fait la revue de tous et chacun de ces députés? La lampe de Diogène à la main, les ont-ils soumis à l'inspection, ont-ils compulsé leurs états de service, discuté leurs capacités, considéré s'ils étaient aptes à siéger dans les conseils de la nation? Et cela fait, en sont-ils venus à la conclusion que pas un seul d'entre eux n'était à la hauteur de la situation, n'avait les aptitudes requises par le premier ministre? J'ignore quelle sera la réponse du premier ministre; mais en l'absence de renseignements sur le sujet, je suis porté à croire que le leader de la Chambre voulait tout simplement donner à ses partisans une leçon de sagesse. Un ancien philosophe déclarait jadis que le commencement de la sagesse, c'était la conscience de sa propre faiblesse, de sa propre impuissance dans les choses nécessaires. C'est là sans doute la leçon que le premier ministre a voulu graver dans l'esprit de ses fidèles partisans. Toutefois, qu'il n'oublie pas cette parole du poète:

The rank is but the guinea stamp
A man's a man for a' that.

Et s'ils n'ont pas été jugés dignes d'être admis à siéger dans les conseils de la nation, ils continueront du moins à jouir de l'inestimable privilège de voter de temps à autre pour les mesures ministérielles, quelles qu'elles soient; en d'autres termes ils continueront de jouer dans la vie publique et dans cette Chambre le rôle qu'ils ont rempli jusqu'ici.